



ALLEGATIONS.ET DES FAITS DISPROPORTIONNER

Par **ALILOU**, le **03/11/2011** à **16:38**

JE VIENS DE RECEVOIR MA LETTRE DE LICENCIEMENT POUR FAUTE GRAVE, CELA EST UN COUP DE MASSUE CAR MON DIRECTEUR A TOUS FAIT POUR ALOURDIR LA 1ere CAUSE AFIN D'AVOIR PLUS DE POIDS QUANT A LA JUSTIFICATIONS DES FAITS, QUI N'ONT EUS AUCUNES CONSEQUENCES GRAVES OU QUI AURAIENT PUS NUIRE A LA BONNE MARCHÉ DE LA BOITE, JE SUIS DEPITE, J'AI PENSER A LE PRENDRE EN OTAGE AFIN D'ALERter L'OPINION PUBLIQUE MAIS C'ETAIT TROP D'HONNEUR POUR LUI ALORS JE RAVALE MA FIERTE ET J'ATTEND MON DELEGUE, AINSI QUE LE C.E QUI PUISSE AINSI LUI FAIRE COMPRENDRE QUE L'ON N'EST PAS DES KLEENEX!!! ON SE VEUT ON S'ENLACE ON S'EN VEUT ON S'EN LASSE..... QUI AURAI DE BONS ARGUMENTS CAR JE DEMANDE MA REINTERGRATION TOUS SIMPLEMENT.....

Par **P.M.**, le **03/11/2011** à **18:26**

Bonjour,

Vous savez bien qu'aucune mesure de violence n'est une solution et qu'il n'y a que le Conseil de Prud'Hommes qui puisse juger éventuellement que le licenciement est sans cause réelle et sérieuse ou dans certaines situation particulières prononcer son annulation...